



**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 12 octobre 2021**

**Procès-verbal de la septième assemblée tenue le mardi, 12 octobre 2021 à 19 h par
visioconférence**

PRÉSENCES:

M ^{me} Hélène Garant	Présidente (2022)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2023)
M. Hugues Beaudoin	Administrateur (2022)
M ^{me} Valérie Kelly	Administratrice (2022)
M ^{me} Mary Shee	Administratrice (2023)
M ^{me} Janet Drury	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Muriel Gennatas	Administratrice cooptée (2022)

ABSENCES :

M ^{me} Claudia Perreault	Trésorière (2023) (démissionnaire)
M. Maxime Bélanger	Vice-président (2022)
M. Luc Villeneuve	Administrateur (2023)
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-07-01	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
21-07-02	Adoption et suivis du procès-verbal du 14 septembre 2021	19 h 05
21-07-03	Questions et commentaires du public	19 h 10
21-07-04	Informations de la conseillère municipale	19 h 20
21-07-05	Activités et suivis	19 h 30
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilité durable et environnement ▪ Urbanisme et aménagement ▪ Histoire, patrimoine, culture ▪ Communautaire, parcs et loisirs 	
21-07-06	Fonctionnement	20 h 30
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secrétariat ▪ Trésorerie ▪ Documentation 	
21-07-07	Divers	20 h 40
21-07-08	Levée de l'assemblée	20 h 45

Procès-verbal

21-07-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Hélène Garant, présidente, ouvre la réunion à 19 h 00.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Nicole Lefebvre, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Hugues Beaudoin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

21-07-02 Adoption et suivis du procès-verbal du 14 septembre 2021

Des précisions sont apportées au procès-verbal. Page 4, la perte de canopée est de 12% au lieu de 5% parce que ce 5% s'applique lui-même sur un pourcentage. Page 6, les anciennes écuries de William Shepherd correspondent au charnier actuel. M. Trépanier fera les corrections. (Les corrections sont faites.)

RÉSOLUTION 21-CA-43

Concernant l'adoption du procès-verbal du 14 septembre 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Muriel Gennatas, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 14 septembre 2021.

21-07-03 Questions et commentaires du public



Un citoyen s'interroge sur le projet de réfection de l'infrastructure de l'avenue des Maires-Gauthier. Il voudrait savoir s'il est encore possible de se prononcer sur le projet. En l'absence de M^{me} Villeneuve, M^{me} Bucica lui suggère d'appeler au 311 pour obtenir des informations. Elle rappelle que les citoyens seront informés par écrit du début des travaux.

Le citoyen aimerait également savoir ce qu'il advient des vestiges des anciens bâtiments qui ont été mis au jour lors des travaux en cours au parc du Bois-de-Coulonge. M. Beaudoin va s'informer à ce sujet auprès de la Commission de la Capitale nationale du Québec.

21-07-04 Informations de la conseillère municipale

M^{me} Bucica mentionne que pour une question d'équité entre les différents candidats aux élections municipales, M^{me} Villeneuve a préféré s'abstenir d'être présente à cette assemblée.

21-07-05 Activités et suivis

▪ Mobilité durable et environnement

○ Protection de la canopée sur le tracé proposé du tramway

Le conseil de quartier s'est penché sur la protection de la canopée dans le contexte de l'implantation du futur tramway. Des solutions existent qui pourraient permettre de réduire la coupe d'arbres le long du tracé.

M^{me} Garant fait lecture de la proposition qui est affichée à l'écran. Une discussion suit sur la pertinence des deux derniers considérants qui traitent d'un système de transfert collectif souterrain plutôt que d'un tramway. L'avant-dernier considérant est retiré et le dernier est modifié. La résolution est adoptée.

RÉSOLUTION 21-CA-44

Concernant une demande à la Ville de Québec pour éviter la coupe massive d'arbres le long du parcours du tramway ainsi que son implantation en site propre surélevé

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du tramway proposée nécessiterait la coupe d'environ 1 700 arbres, dont plusieurs matures, le long du boulevard René-Lévesque Ouest ainsi qu'une

partie d'un boisé, près de l'avenue de la Médecine, sur le site de l'Université Laval ;

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé du tramway sur le boulevard René-Lévesque viserait son implantation en site propre surélevé ;

CONSIDÉRANT QUE l'élargissement des voies automobiles, de part et d'autre du parcours du tramway proposé, obligerait l'expropriation d'une partie des terrains en façade de plusieurs citoyennes et citoyens, ainsi que la coupe de nombreux arbres matures ;

CONSIDÉRANT la rigueur des hivers québécois et les quantités importantes de neige reçues ;

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Nicole Lefebvre DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Janet Drury, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE bien évaluer les solutions de rechange afin de s'assurer que le choix technologique retenu et le tracé proposé sont les meilleures solutions d'un point de vue du développement durable.

Si le projet de construction d'un tramway demeure, le conseil recommande de modifier son implantation de façon à éviter la coupe massive d'arbres le long de son parcours ainsi que son implantation en site propre surélevé.

Voir la résolution du conseil en annexe, page 8.

▪ Urbanisme et aménagement

○ 2300, chemin Saint-Louis



On attend toujours des nouvelles du ministère des Affaires culturelles concernant le [2003, chemin Saint-Louis](#) qui a fait l'objet d'une demande d'opinion du conseil en juin dernier. Aucun permis n'a encore été demandé. Le site est beaucoup utilisé actuellement comme stationnement. Cet usage pourrait ne pas être autorisé au zonage. Des informations à ce sujet pourraient être obtenues en

contactant le 311.

○ Commentaires sur deux modifications réglementaires

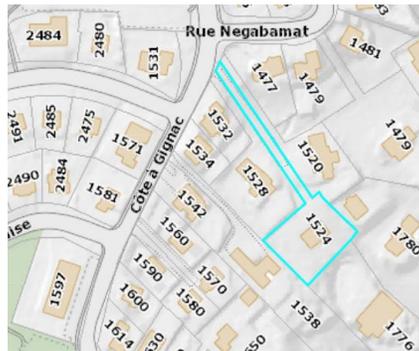
La Ville de Québec a répondu au document que M^{me} Drury lui a fait parvenir concernant les deux modifications réglementaires au règlement d'urbanisme. Elle va transmettre cette réponse à M^{me} Bucica en suivi à la résolution 21-CA-38.

M. Beaudoin considère que les arguments fournis par la Ville ne sont pas satisfaisants et que le conseil de quartier devrait assurer le suivi. Des précisions pourraient être demandées concernant notamment la densification urbaine, les minimaisons et les plantations sur l'avenue Maguire. Un document va être rédigé et partagé avec les autres membres du conseil pour commentaires.

M^{me} Drury souhaiterait que le mémoire soit bien identifié au nom du conseil de quartier dans la [section documents du site de participation citoyenne](#). M^{me} Bucica s'en assure.

▪ **Histoire, patrimoine, culture**

○ **Maison Bignell**



En suivi à la résolution 21-CA-31 concernant la protection de la maison Bignell, le [procès en cour municipale](#) pour refus de paiement de l'amende imposée pour insalubrité est prévu le 27 octobre. M^{me} Bucica s'informe à savoir si le public peut être présent.

○ **Ancienne écurie du cimetière Saint-Patrick (charnier)**



Aucun permis de démolition n'a encore été demandé pour le charnier du cimetière. Le dossier est suivi avec la Société d'histoire de Sillery.

○ **Promenade Samuel-De-Champlain – découverte d'un canon**

Un vieux canon a été trouvé au début d'août lors des travaux réalisés sur la promenade Samuel-De-Champlain. La découverte n'a pas été rapportée dans les journaux. M. Beaudoin voudrait savoir ce qu'il en est de cette découverte. La question sera adressée à la Commission de la capitale nationale du Québec.

▪ **Communautaire, parcs et loisirs**

○ **Tennis**

En suivi à la résolution 21-CA-41, une réponse a été obtenue de la Ville concernant l'ajout de terrains de tennis en terre battue et en surface dure dans le quartier de Sillery.

La planification de la Ville se fait sur 3 à 5 ans et l'ajout de tels terrains n'y est pas prévu. Pour le secteur de Sillery, le seul projet à venir est celui de la réfection du parc Saint-Michel. Les travaux devraient se faire au début du printemps.

21-07-06 Fonctionnement

▪ Secrétariat

Aucune réponse n'a été obtenue concernant les lettres et les résolutions transmises récemment.

▪ Trésorerie

Le solde du compte courant est de 683,84 \$ et celui du projet de mobilisation à la sécurité routière, de 293,06 \$.

Une rencontre téléphonique est prévue avec les écoles participantes le vendredi 15 octobre pour connaître leur intérêt à poursuivre le projet de sécurité routière en milieu scolaire pour les 4 prochaines années (2022-2023-2024-2025).

RÉSOLUTION 21-CA-45

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 12 octobre 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Mary Shee, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Janet Drury, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser le paiement de 90 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 12 octobre 2021.

M^{me} Claudia Perreault a fait parvenir sa démission à titre d'administratrice et de trésorière du conseil de quartier. M. Hugues Beaudoin se propose pour prendre la relève.

RÉSOLUTION 21-CA-46

Concernant le poste de trésorier et les signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Sillery

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Nicole Lefebvre, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Luc Trépanier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de désigner M. Hugues Beaudoin comme trésorier du conseil de quartier de Sillery, et à ce titre, de le désigner comme signataire des effets bancaires à compter du 13 octobre 2021. Le nom de M^{me} Claudia Perreault doit être retiré de la liste des signataires.

Les changements seront faits auprès du Registraire des entreprises du Québec et auprès de l'institution financière.

RÉSOLUTION 21-CA-47

Concernant une motion de remerciement pour la trésorière sortante, M^{me} Claudia Perreault

SUR UNE PROPOSITION DE M. Luc Trépanier, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Mary Shee, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de remercier

M^{me} Claudia Perreault pour son implication au sein du conseil de quartier de Sillery.

- **Documentation**

Aucun point à signaler.

21-07-07 Divers



M^{me} Drury s'interroge sur le projet éventuel de traverse pour piétons et pour vélos sur le terre-plein du boulevard Laurier menant à l'avenue Joseph-Rousseau. Le projet pilote doit se terminer en novembre prochain. Selon M^{me} Bucica, le projet de traverse devrait se concrétiser en 2022 comme en avait fait mention M^{me} Villeneuve en mai dernier.

M^{me} Garant salue les candidats aux prochaines élections municipales qui sont présents à l'assemblée de ce soir, soit M^{me} Huguette Lépine et M. Louis-Charles Beaudouin-Lacroix. Des compléments d'information leur seront demandés sur les questions qui leur ont été acheminées récemment. M^{me} Lépine souhaiterait recevoir ces questions parce qu'elle ne les a pas encore reçues.

M^{me} Gennatas souhaiterait savoir s'il existe un moyen de contact entre les différents conseils de quartier. La Table des présidents et des présidentes de même que la [Table de concertation Vélo](#) des conseils de quartier permettent de faire des liens entre les conseils de même que certaines pages Facebook comme la [Page des présidentes, présidents des conseils de quartier de Québec](#). Autrement, il est possible de contacter les administrateurs des autres conseils de quartier en passant par l'adresse générique des conseils qui se trouve sur la [page web de chacun des conseils de quartier](#). Les adresses courriel personnelles des membres des conseils d'administration ne sont pas communiquées par la Ville.

21-07-08 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. La prochaine assemblée aura lieu le 9 novembre 2021.

M^{me} Hélène Garant

Présidente

M. Luc Trépanier

Secrétaire



ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

Résolution

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **12 octobre 2021** à 19 h, en visioconférence.

Impact du tramway projeté sur la canopée et autres considérations

RÉSOLUTIONS 21-CA-44

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du tramway proposée nécessiterait la coupe d'environ 1 700 arbres, dont plusieurs matures, le long du boulevard René-Lévesque Ouest ainsi qu'une partie d'un boisé, près de l'avenue de la Médecine, sur le site de l'Université Laval.

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé du tramway sur le boulevard René-Lévesque viserait son implantation en site propre surélevé.

CONSIDÉRANT QUE l'élargissement des voies automobiles, de part et d'autre du parcours du tramway proposé, obligerait l'expropriation d'une partie des terrains en façades de plusieurs citoyennes et citoyens, ainsi que la coupe de nombreux arbres matures.

CONSIDÉRANT la rigueur des hivers québécois et les quantités importantes de neige reçues.

Il est proposé par : M^{me} Nicole Lefebvre

Et appuyé par : M^{me} Janet Drury

IL EST RÉSOLU,

De bien ÉVALUER les solutions de rechange afin de s'assurer que le choix technologique retenu et le tracé proposé sont les meilleures solutions d'un point de vue du développement durable.

Si le projet de construction d'un tramway demeure, le conseil RECOMMANDE de modifier son implantation de façon à éviter la coupe massive d'arbres le long de son parcours ainsi que son implantation en site propre surélevé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY, RENCONTRE 7

M. Daniel Genest, directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun



M. Rémy Normand, président de l'Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.

M^{me} Émilie Villeneuve, conseillère, District Saint-Louis-Sillery.

Envois : À remettre au conseil.

- Maître Noémie Valsan-Bélanger, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge | noemie.valsan-belanger@ville.quebec.qc.ca

Hélène Garant

Présidente

12 octobre 2021

Date